

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le18.décembre.....19 30.

ADMINISTRATION

B. A.

SECTION

N° 2859

ANNEXES : I

Des fouilles

4

Transmis, à fin d'examen, à Monsieur le
Conservateur en Chef des Musées royaux

des Beaux-Arts

la copie ci-jointe d'une lettre par laquelle
MM.PONNET et GROFFY demandent à effectuer des
travaux de restauration.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

E. Collaert

le 6-Xbre 1930.

A Sa Majesté le Roi des Belges.

Sire,

Vos très humbles serviteurs, Ch.PONNET et J.GROFFY, praticiens-statuaire, ont eu l'honneur d'adresser à Son Excellence le Premier Ministre une requête sollicitant du Ministre compétent une allocation ou emploi consistant en l'entretien ou restauration des oeuvres d'art en marbre, en pierre, bois, ivoire, etc. qui ornent les Monuments et les Musées de l'Etat.

Agés respectivement de 69 et 67 ans nous nous trouvons dans une situation précaire, la guerre ayant détruit toute notre prévoyance financière et notre âge ne nous permet plus de subvenir à notre existence.

Nous avons Sire, dans notre requête énuméré une partie des Monuments publics et oeuvres d'art exécutés par notre ciseau, pour différents artistes, à Bruxelles et en Province. Ayant formé une pleïade d'élèves capables, dont actuellement plusieurs artistes de talent, nous estimons avoir travaillé toute notre vie pour la Gloire du Pays. Afin de ne pas être obligés de recourir à la charité publique, nous supplions Sa Majesté à ce qu'Elle daigne intervenir de Sa Haute puissance et bienveillance, pour que notre pénible situation puisse être adoucie.

A ce jour nous n'avons pas encore reçu de réponse à notre requête du 27 octobre dernier, sauf l'aimable mot de Son Excellence le Premier Ministre, nous faisant connaître le 29 octobre la transmission de notre demande au Ministre des Sciences et des Arts, avec promesse d'examiner cette question avec bienveillance.

Au surplus, nous présentons à Votre Majesté les références que pourrait donner éventuellement le Prince J.de Mérode, Grand Maréchal de la Cour. Nous avons la conviction que Sa Majesté daignera nous accorder sa bienveillance, afin que nous puissions jouir d'un modeste bien-être à la suite de notre collaboration artistique de la Patrie.

Nous^prions Sa Majesté à ce qu'Elle daigne recevoir
l'hommage de notre plus profond respect.

(s) Ch.Ponnet

J.Groffy.

anciennement: 74,rue Champ de l'Eglise, Laeken

actuellement: 31, rue de l'Abdication, Bruxelles.

22 décembre 1930.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre et j'en tiendrai bonne note. Mais puis que vous vous êtes adressé à M. le Ministre, c'est à lui et à son Administrateur qu'il convient de vous répondre. Nous gardons bonne note de votre proposition et en parlerons à la Commission compétente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

À Monsieur Ch. Ponnet

Sculpteur

rue de Tivoli, 20,

Brussels 20-12-30,

Monsieur

Monsieur le
Directeur en chef, des
Musées des Beaux-Arts
Mus. V. Lain. 818 n. 2

Brussels

Monsieur

En collectivité avec
Monsieur Gruy, une
qualité, et fournissant
les compétences nécessaires
au travail. L'entretien
de manipulation, et de
restauration éventuelle
des œuvres d'art en pierre

" morale. Notre Terre-entre

" C. Cette effet nous
avons formulés dans. demand
en date du 28 octobre dernier
ce Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts pour effectuer
ce œuvre de travail artistique
ce jour. il n'a pas été
de réponse quelconque.

Ex. Président de

L'Union professionnelle des
Recepteurs (Receveurs) et fondateurs
de cette Union, je me permet
de faire appel à votre
bienveillance envers les gens
de mérite, afin qu'ils puissent
utiliser leur connaissance
spéciales en ce œuvre de
travail.

A cette fin j'ai
l'honneur de solliciter votre
gracieuse intervention auprès
de Monsieur le Ministre des
Trav. pub. afin qu'il daigne
accueillir notre requête.

En cette circonstance
je ne puis m'adresser qu'à
des représentants des études uni-
versitaires, qui ont la compréhension
des situations et des
personnes de qualité et de mérite.

J'ai la conviction
que Monsieur le Directeur en
chef. prendra la présente sous
sa haute protection.

Veillez agréer Monsieur
le Directeur les sentiments de
ma parfaite considération.

~~Paul~~
Ch. Porret-Iselstein
20 Rue de Cuvilly. Bruxelles

MINISTERE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

e Section

N° 2859.

N B - Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 27 janvier
52, boulevard du Régent

1931

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous rappeler mon apostille
du 18-12 dernier, par laquelle je vous priais de bien
vouloir examiner la requête de MM. Ponnnet et Goffy qui
demandent, à titre de secours, à être chargés de tra-
vaux de restauration aux Musées.

Je vous saurais gré de bien vouloir me mettre à
même de répondre à mes correspondants.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

E. Collin

A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts,
E/v.

3 février 1931.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 27 janvier dernier, n° 2859, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, relative à la requête de MM. Ponnet et Groffy, qui demandent à être chargés de travaux d'entretien ou de restauration d'oeuvres d'art en marbre, en pierre, en bois, en ivoire, etc., j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'entretien des sculptures appartenant à nos collections est assuré par le personnel des Musées. D'autre part, aucune restauration de sculpture ne s'impose en ce moment.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.